

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 592

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

beaucoup de cas, ces mariages sont contractés dans la même famille, entre cousins et cousines, qui, naturellement, se connaissent dès leur enfance. Pourtant, dans les milieux avancés l'on permet déjà aux fiancés de faire connaissance et de se rencontrer. Et depuis que la jeune fille jouit d'un peu de liberté et cultive — quoique dans une mesure restreinte — des relations mixtes, il peut bien arriver qu'elle fasse son choix toute seule.

Dans le milieu chrétien, bien qu'ici la jeune fille ait été de tout temps plus indépendante, les choses ne se passent pas d'une façon très différente. Mais maintenant, elle sort en compagnie de ses frères et se retrouve avec leurs amis en promenade, au « cercle de famille » et en villégiature. Toutefois les rapports simples et francs d'une camaraderie véritable entre jeunes gens et jeunes filles, comme elle nous est habituelle, sont encore inconnus. C'est le montant de la dot sur lequel est basé la décision. Peut-être cela changera-t-il au fur et à mesure que le jeune homme éprouvera le désir de trouver auprès de sa femme cette compréhension pour ses intérêts, pour sa profession, pour son activité, sans laquelle un mariage heureux nous paraîtrait inconcevable ; et à mesure aussi que la jeune fille, par son éducation, sera capable de devenir cette compagne. Pour le moment, dans la plupart des cas, ni l'un ni l'autre n'est vraiment prêt à pareille communion : le mari parce qu'il est encore trop convaincu de sa supériorité pour supposer chez sa femme une égalité intellectuelle, et elle, parce que l'idée ne lui viendrait même pas de s'en considérer capable.

V.

Quelle est la base juridique de la position de la femme arabe ? malgré la tendance à diminuer l'influence des différences confessionnelles dans la société arabe actuelle, au point de vue juridique leur importance pour le statut de la femme n'est pas à méconnaître, car chacune des communautés — islamique, chrétienne, juive — suit sa propre législation en matière de droit de famille et de droit d'héritage. Cependant, en ce qui concerne le code islamique, on peut voir clairement comment à la pratique, s'émoussent certaines des dispositions jugées trop rigoureuses selon les idées d'aujourd'hui sur la situation de la femme. Comme on le sait, le Coran permet le mariage simultané avec quatre femmes. Néanmoins, la polygamie va en diminuant, au moins dans les villes et dans les classes supérieures, et lorsqu'elle y existe on l'exclut généralement du fait de la stérilité de la première épouse. Dans la grande masse, où l'on aime se vanter d'une progéniture nombreuse, elle continue à être pratiquée malgré des conditions économiques défavorables. A la campagne également et chez les Bédouins, elle représente une augmentation bienvenue de la main-d'œuvre. De plus en plus l'opinion publique critique sévèrement la « répudiation » ou divorce unilatéral, prérogative exclusive du mari dont il peut faire usage à son gré pour les raisons les plus insignifiantes. Dans le même ordre d'idées, la femme, de plus en plus fréquemment, se réserve à son tour dans le contrat de mariage le droit de divorce, possibilité négligée jusqu'à une date récente. Les dispositions d'ordre économique sont plus tenaces : parfois elles sont à l'avantage de la femme, comme par exemple la séparation des biens obligatoire qui la met à l'abri des créanciers éventuels de son mari, et la dispense même de toute contribution aux frais du ménage ; mais parfois aussi elles sont à son désavantage, lorsque, par exemple, la part d'héritage des filles ne peut s'élever qu'à

la moitié de celle des fils. Une compensation, au moins en cas de mariage, est donnée par la dot fournie par le fiancé, par moitié à l'occasion des fiançailles pour l'achat du trousseau et du mobilier, par moitié sous forme de caution en cas de divorce. Mais, depuis quelque temps, il devient d'usage dans la bonne bourgeoisie musulmane que les parents de la fiancée contribuent également à la dot. Dans les familles chrétiennes du même niveau social, cette coutume a déjà pris pied pendant les deux dernières décades. Il est vrai que le statut juridique et matériel de la femme présente des différences assez grandes par suite de la confession, mais il n'y a pas de doute que de fortes tendances travaillent à leur nivellement, surtout parmi l'élite intellectuelle et sociale.

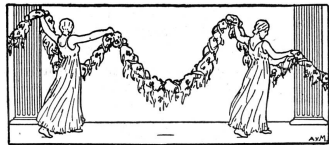
Nandy RONART (Damas).

Un peu de statistique

A propos de la « bataille du pain »

...Aujourd'hui, nos cultures, à l'exclusion des forêts et des vergers, se répartissent comme suit : Prairies, 83 % ; céréales, 10,5 % ; tubercules et racines, 5,1 % ; légumes, 0,7 % ; autres cultures champêtres, 0,1 % ; vignes, 0,9 % ; petits fruits, 0,1 %. Elles produisent annuellement 50 millions de tonnes d'herbe contre seulement 700.000 tonnes de pommes de terre et 200.000 tonnes de céréales panifiables.

...En l'an 1900, le sol helvétique fournissait annuellement pour 80 jours de vrai pain à sa population ; en 1915 ce n'étaient plus que pour 53 jours ; la catastrophe était proche. Grâce aux mesures prises d'urgence en 1919, le chiffre monta à 115 jours pour 1920 et, actuellement, nous en sommes à 150-160 jours. Il va sans dire que cette possibilité varie énormément de canton à canton. Fribourg avec 435 jours et Vaud avec 415 produisent un excédent, mais ce sont les seuls. Assez loin derrière eux viennent Berne avec 258 et Schaffhouse avec 232. Tout à l'autre bout sont les petits cantons montagnards sans céréale aucune, puis Bâle-Ville qui aurait du pain pour 10 jours, St-Gall pour 13, Zoug et le Tessin pour 17.



A travers les Sociétés

Assemblée générale des déléguées de la Fédération des Eclaireuses suisses.

Les 26 et 27 avril ont vu le rassemblement à Fribourg des 180 déléguées de la F. E. S. Si le temps fut maussade et froid, l'accueil par contre fut des plus cordial et l'organisation impeccable. La Commissaire cantonale, M^{lle} Camille Fasel, a fait depuis 1935 un beau travail : grâce à son intelligente et loyale compréhension des buts fondamentaux du scoutisme, elle a fait le lien entre la F. E. S. et les autorités ecclésiastiques catholiques, permettant ainsi le développement des Eclaireuses

La pensée n'a pas de sexe, elle appartient aussi bien à la femme qu'à l'homme. Et, c'est la vocation de la femme de révéler à l'homme son âme en lui indiquant par son amour et par sa pensée le sens de notre destinée humaine.

G. DUBAL.



Publications reçues

Arthur BERTSCH : *Le jardin de Marianne*. Montreux, 1941.

M. Arthur Bertschi nous offre dans un élégant petit opuscule de 30 pages de charmants souvenirs d'enfance se groupant autour de sa marraine, une aimable dame des temps passés.

Ces quelques pages sont empreintes de poésie et de philosophie. Dans un style très personnel,

Les Expositions

A Vevey

Le Mouvement Féministe a parlé en son temps de l'activité de la « Galerie du Lion d'Or », à Lausanne, création de M^{lle} Danielle Cuénod, de la Tour-de-Peilz ; cette jeune artiste, qui s'intéresse à tout, aux problèmes techniques comme aux œuvres de l'esprit et aux beaux-arts, a trouvé l'heureuse combinaison d'un système de prêts et de location de cadres avec des expositions de tableaux à encadrer, permettant ainsi de rendre service aux artistes et de faire prospérer un commerce de cadres. La Galerie du Lion d'Or était devenue un centre artistique ; on était certain d'y être bien accueilli par la maîtresse de céans, on y trouvait de la bonne peinture. Mais la mobilisation survint, Danielle Cuénod, devenue une intrépide conductrice de la Croix-Rouge, a été mobilisée ; aujourd'hui, sans négliger ses occupations militaires, elle a recommencé à s'occuper de peinture, à peindre et à encourager les artistes.

Elle a assumé la direction, cet hiver, des expositions de la section « Arts et Lettres » de la Société pour le développement de Vevey et de ses environs, et termine sa troisième série d'expositions dans trois claires chambres de la rue du Simplon. Une rapide visite, entre deux trains, ne permet pas d'apprécier convenablement les œuvres qui sont exposées : M^{lle} I. Verneuil qui, sauf erreur, est aussi une cantatrice de talent, M^{lle} M. Hayos, fleurs et paysages valaisans, peut-être un peu trop jolis. M^{lle} Cuénod elle-même a là trois paysages lumineux et bien équilibrés.

L'art décoratif a sa part dans ces manifestations : on y admire les poteries rustiques, les tissages de M^{lle} B.-L. Nicollier, une femme de beaucoup de goût, laquelle s'est amusée à reproduire de vieux petits paysages sur des assiettes de faïence qu'on voudrait ivoire et non pas d'un blanc éclatant ; il y a aussi les poteries, les vases, les assiettes de M^{lle} L. Forestier. Rien de mieux ni de fade dans ces productions d'un art mineur dont on apprécie chaque jour mieux la valeur. Peut-être parce qu'on sent la précarité de son chez-soi et des petites choses qui font le chez-soi.

A Lausanne

C'est sauf erreur la deuxième fois que M^{me} M.

L. Carrard (Clarens) expose à Lausanne. Son exposition des Galeries du Commerce est importante ; on voudrait dire à l'artiste, qui est consciencieuse et travailleuse, qu'elle a fait de grands progrès, mais on ne peut que s'étonner du mérite inégal de ses paysages ; alors que les vues de montagnes, si ingrates pour le peintre, sont bien construites, on a peine à croire que le même pinceau a créé ces sous-bois, ces prés, ces coteaux qui se rapprochent des chromolithographies. Il y a là aussi d'excellents portraits, fort ressemblants. Mais ne demande-t-on pas encore autre chose à un portrait, une révélation psychologique, par exemple ?

A signaler des dessins à la plume pour illustrer *Sara* de Mary Webb. S. B.

A Genève

Presque toujours curieuse et intéressante une exposition d'autoportraits comme celle qui vient de s'ouvrir à l'Athénée ; amusante même le jour du vernissage, quand les originaux des tableaux exposés se promènent par les salles, amusés eux aussi comme le public, voire l'oreille tendue aux propos des visiteurs...

Comment chaque artiste aura-t-il sa propre image, son attitude propre ? Promenons-nous donc au milieu de ces soixante-douze numéros serrés les uns contre les autres et combien divers ! Six femmes seulement, mais c'est elles qui nous retiennent, ainsi qu'il convient pour le *Mouvement Féministe*.

Six femmes, une sculptrice : Nathalie de Buren (Genève) œuvre d'une belle venue, aux lignes sobres et classiques, où l'on sent, sous le caractère statique de la sculpture, frémir le dynamisme de la vie !

Et voici les peintres : Nanette Genoud (Lausanne) dont M^{me} Susanne Bonard a vanté plus d'une fois dans nos colonnes les remarquables qualités. Son portrait nous semble un des meilleurs, un de ceux qui marquent le plus la personnalité. D'Edmée Lenoir, une œuvre fine, expressive avec de jolis rapports de tons. Germaine Hainard-Roten est très attachante par la sobriété des tons, tous en grisaille et pourtant sans monotonie. Frida Ramel : tableau haut en couleur et vivant. Aline Flach : portrait original tant par la mise en page que par la couleur. Ces quatre dernières artistes sont toutes de Genève.

suisses dans le canton de Fribourg. Son Exc. Mgr. Besson, M. le Conseiller d'Etat Piller, Président de l'Instruction Publique, M^{lle} Dupraz, directrice de l'Ecole secondaire des jeunes Filles, et dont la tenue de Mère Louve montrait la sympathie agissante qu'elle témoigne au Mouvement, ont honoré le souper officiel de leur présence. Une visite des nouveaux bâtiments de l'Université sous la haute direction de M. Piller lui-même, un chant de réception composé pour la circonstance par M. le Chanoine Bovet, et une délicieuse causerie-audition de ce dernier avec la participation de son groupe de petits chanteurs *Les Pinsons*, ont contribué à créer cette chaude atmosphère d'amitié confédérale qui fut si bienfaisante.

Le dimanche matin, après la messe et le culte protestant, les différents objets à l'ordre du jour de l'Assemblée générale furent discutés sous la direction de M^{lle} Th. Ernst, Commissaire nationale. Après l'adoption des rapports d'usage,

l'Assemblée accepta une légère élévation du taux de la cotisation, une modification d'un article des statuts, examina l'aide à l'agriculture, aux E. S. M., fixa le lieu de la prochaine Assemblée, et élut pour deux ans les membres de la Direction : M^{lle} Ernst, Fazel, de Herrenchwand, Nef, de Rham et M^{me} Rapp-Moppert. K. J.

La première « Journée des Femmes grisonnes ».

A leur tour, et pour la première fois, les femmes des multiples vallées du canton des Grisons se sont réunies à Coire, en une journée cantonale, dont la seule idée aurait paru extraordinaire, il y a seulement quinze ans ! Dans ce domaine-là au moins, « l'idée marche » !

Après M^{me} Paula Jörger, présidente de la *Frauenzentrale* des Grisons, qui prononça une excellente allocution, on entendit M. W. Schneider, ingénieur agricole, et M^{lle} Renfer, tous deux venus de Berne, qui parlèrent de la question,

sommes automatiquement ramenés à des pensées autorisées par notre conscience infantile. A moins que notre désir de vérité soit assez grand pour surmonter notre angoisse, en face de la réalité. Nous faisons alors l'expérience que la connaissance de cette réalité, qui nous effrayait tant, est précisément le meilleur remède contre l'angoisse et nos sentiments d'infériorité.

Etant données les difficultés rencontrées par la pensée sur la voie de la connaissance, ce n'est pas étonnant si nous hésitons, si nous essayons de justifier nos craintes par toutes sortes de bonnes raisons, et même si nous nous réfugions derrière notre sentiment de culpabilité en disant que c'est là notre tentation. Pour bien penser, commençons donc par épurer nos sentiments de toutes vaines culpabilités infantiles, et la pensée n'apparaîtra plus comme un acte essentiellement viril. La femme qui réfléchit perd ainsi le sentiment de singer l'homme ou d'être dans une fausse position, et sa pensée n'avortera pas avant d'avoir enfanté une création nécessaire à la vie sociale, car sa mauvaise conscience aura disparu.

Certes, par sa nature, toute femme est sujette à penser en fonction de l'homme, et certains partisans du suffrage féminin spéculent sur ce fait. Cependant, lorsqu'elle prend conscience de sa pensée, elle devient une force de pacification et de bonheur pouvant inspirer l'humanité comme elle inspire l'homme.

C'est donc en s'affranchissant de sa culpabilité infantile et en renonçant à ses désirs de revendications viriles que la femme peut surmonter sa crainte de la connaissance et son besoin d'imiter l'homme, même lorsqu'il pense faux.

l'auteur y évoque des figures disparues, des paysages familiers, et surtout le beau jardin de sa marraine où il a vécu de si douces heures. La psychologie de son âme d'enfant se détache nettement de ce récit dont nous extrayons ces quelques lignes :

« Le jardin de marraine fut sans doute pour Jacques ce lieu d'élection où notre vie découvre son orient et ses plus durables feux. La nature lui parla de sa voix secrète et il sut l'écouter bien avant d'entendre celle des poètes. La mélodie blessée des rainettes qui sourdement accompagne les plus beaux vers de Jammes, la chute des fruits sous l'averse, le vent dans les feuilles de septembre, tout lui vint à l'aube de la vie sur l'aile de vacances enchantées ».

En terminant ce petit ouvrage, on n'a qu'un regret d'avoir qu'il soit aussi bref. On voudrait en savoir davantage sur Jacques et sur son passé.

Hélène NAVILLE.

Léo FERRERO : *Le secret de l'Angleterre*. Préface de Guglielmo Ferrero. Edition des Cahiers de Présence 1. Kündig, Genève 1941.

L'on connaît le sort tragique de Léo Ferrero, ce jeune homme aussi richement pourvu de tous les dons de l'intelligence et du sentiment que les artistes de son pays au temps glorieux de la Renaissance italienne, et qu'un stupide accident vint faucher en pleine jeunesse, alors que l'épanouissement de ses talents permettait de tout attendre de lui ; aussi combien comprend-on les gestes pieux de ses parents qui, recueillant ses manuscrits et ses notes, les mettent peu à peu au jour, afin de nous donner une image de lui en plus précise de celui dont la mort les a trop tôt privés !

Le petit volume que son père, le grand historien, nous présente aujourd'hui a été composé

par Léo au cours et à la suite d'un séjour de huit mois en Grande-Bretagne, alors que, déjà virtuellement banni et effectivement surveillé dans son pays natal, il avait acquis de ce fait, et en plus de ses remarquables dons d'intuition, une maturité politique et sociologique, lui permettant d'observer et de juger avec une envergure de pensée rare chez un jeune homme de son âge. C'est dire l'intérêt de ce petit volume, et cela tout spécialement dans les circonstances politiques actuelles : combien de remarques justes ne contient-il pas, qui peuvent aider ceux qui connaissent peu ou mal la Grande-Bretagne à comprendre tel ou tel trait de caractère !

L'on peut objecter, il est vrai, et Léo Ferrero n'a pas manqué de répondre lui-même par avance à cette remarque, que huit mois, c'est bien peu pour connaître un pays ; et l'on peut encore signaler le danger que comporte toute généralisation qui n'est pas basée sur une vaste et longue expérience. Et aussi, l'on peut dire que Léo était trop essentiellement un Latin pour saisir tous les traits du caractère anglo-saxon : ceci nous a spécialement frappé dans le chapitre intitulé *La tragédie de la femme*, et qui concerne un champ d'observations que de fréquents séjours en Angleterre et un contact constant avec des femmes anglaises et leur activité politique, sociale ou littéraire nous permettent de bien connaître. Or ce sont ces expériences et ces contacts qui nous mènent à nous inscrire en faux contre le jugement porté par Léo Ferrero, avec l'absolutisme péremptoire de la jeunesse : « que sous un vernis d'illusoire gaieté, les femmes anglaises sont les plus malheureuses de l'Europe... » Pourquoi ? parce que selon lui, les hommes sont indifférents à leur

Petit Courrier de nos lectrices

S. B. à Adolphe. — Je viens de lire une nouvelle étonnante et voudrais avoir votre opinion sur cette initiative du Dr. Bettex, de la Tour-de-Peilz, qui proposera à l'Assemblée de l'Alliance suisse des Samaritains, à Bellinzona, l'institution du service féminin obligatoire. Je sais bien que nous vivons depuis fort longtemps, depuis avant la guerre même, en pleine illégalité, mais tout de même, un service féminin obligatoire est incompatible avec les articles 18 et 19 de la Constitution fédérale. C'est bien pour cela que ni le Conseil fédéral ni le commandement de l'Armée n'ont décrétoché l'obligation du Service complémentaire féminin. Ils ont craint un recours de droit public, que certainement aurait fait telle ou telle personnalité féminine. Il va sans dire que le patriotisme des femmes suisses ne saurait être mis en doute, qu'une protestation n'émanerait nullement de mauvaises patriotes, mais il y a la loi ; il y a aussi l'impossibilité pratique de mobiliser toute le monde. Croyez-vous, cher Adolphe, qu'on pourrait faire savoir cela au Dr. Bettex afin de ne pas faire perdre un temps précieux aux Samaritains ?

Jacqueline répond à une célibataire (No 591). — Ce qui me frappe après avoir lu vos considérations sur la proportion beaucoup plus grande de

femmes que d'hommes qui désirent se marier, c'est l'injustice de mesures fiscales, comme celles prises dans le Tessin, si je ne me trompe ? où l'on veut faire payer aux célibataires un impôt plus lourd qu'aux gens mariés !... Car, de toute évidence, il y a un grand nombre de femmes qui sont restées célibataires parce qu'elles n'ont pu faire autrement : est-il équitable alors de les en punir en les imposant plus fortement ? elles qui n'en peuvent mais de leur état-civil !...

Henriette à la même. — Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur les listes publiées par le Messager social romand de personnes désirant sincèrement et sérieusement se marier, et qui cherchent à trouver par ce moyen-là la personne qu'elles n'ont pas l'occasion de rencontrer autrement. Je crois comme vous que l'élément économique joue ici aussi un rôle important : sur une cinquantaine de ces demandes émanant de femmes, il en est tout juste 10 qui annoncent moins de trente ans, dont 4 seulement ont moins de vingt-cinq ans. Cela me paraît assez significatif : nombre de femmes inquiètes de l'avenir, lassées d'avoir lutté, souvent depuis bien des années, pour gagner leur pain, espèrent trouver dans le mariage un havre de paix et de sécurité, ce qui est fort compréhensible. Mais le trouveront-elles ainsi ? je ne puis m'empêcher d'être un peu inquiète quant à la réponse...

actuelle partout en Suisse, de l'intensification des cultures. Celle-ci se présente dans un canton essentiellement alpestre comme les Grisons sous un jour spécial, mais il y a longtemps que l'on cultive là-bas le lin et le chanvre et que les beaux costumes nationaux des paysans sont confectionnés avec la laine tissée des troupeaux de moutons du Val Bregaglia. La soirée fut consacrée à une conférence et à un film contre l'initiative Reval, alors que pour la seconde journée, l'on avait eu la bonne idée de grouper des Assemblées générales de différentes organisations, profitant ainsi de cette rencontre au chef-lieu. Les maîtresses de travaux manuels d'une part, l'Association des paysannes grisonnes de l'autre, la Frauenzentrale grisonne, qui compte actuellement 17 Sociétés affiliées totalisant cinq mille membres, — toutes purent ainsi régler les affaires et préoccupations qui leur sont propres, emportant toutes le sentiment réconfortant du désir commun de travailler pour le bien général du pays.

Librement traduit et abrégé d'après le Schw. Frauenblatt.



JEAN DUVOISIN
BIJOUX D'ART

CRÉATIONS ET
TRANSFORMATIONS
18, PASSAGE DU TERRAILLET

VOUS LIREZ
50 nouveautés
pour Fr. 10.—
avec notre
abonnement valable 2 ans
PRIOR
CORRATERIE, 9 CITÉ, 18

égard, et que là est la cause d'une défaite, que n'enregistrerait jamais une femme française. On voit par là combien est trop uniquement unilatérale cette conception du rôle et de la mentalité de la femme... mais la place nous est trop mesurée pour que nous puissions continuer à discuter ici avec arguments à l'appui. LECTRICES, lisez plutôt vous-mêmes ce petit volume, et dites-nous ensuite ce que vous en pensez : il en vaut certainement la peine.

M. F.

Emile GÉTAZ : La Confrérie des Vignerons et la Fête des Vignerons. Leurs origines, leur histoire, 1 volume illustré. Ed. Klausfeld, Vevey, 1941.

Tous ceux qui ont eu le privilège, au cours des années passées, d'assister au spectacle à la fois grandiose et caractéristique qu'est la « Fête des Vignerons », comme ceux auxquels l'occasion a manqué de jouir de cette manifestation unique, et qui ne peuvent que le regretter en se demandant quand les circonstances leur permettront de le voir au moins une fois encore ? — Tous ceux-ci prendront grand plaisir à cette plaquette. Des notices de MM. Eugène Couvreur (la musique des Fêtes), Ad. Burnat (les décors et les costumes), et H. Laeser (La fête vue du dehors) complètent le texte documenté et évocateur de M. Gétaz. Et l'on goûtera tout particulièrement les charmantes vignettes, et les planches dont plusieurs appartiennent à la collection précieuse du Messager boîteux.

M. F.

Tir au petit calibre.

La Société féminine lausannoise de tir au petit calibre, fondée en 1938 pour développer le goût du tir chez les femmes, pour les initier au maniement des armes, et les perfectionner dans l'art du tir, a tenu son assemblée générale annuelle le 19 avril, sous la présidence de Mme Lilette Rochat. Cette société compte 37 membres ; elle a brûlé en 1940 6550 cartouches au cours de nombreux exercices, sous la haute direction de M. Collet, moniteur ; elle a participé à deux concours et à la journée cantonale de tir au petit calibre à Prilly. Mme Martignier s'est distinguée au cours de l'année, a obtenu plusieurs distinctions et a gagné la coupe offerte par M. Blanc-Morel (Lausanne), président de la société vaudoise de tir au petit calibre, qui témoigne d'une grande bienveillance envers sa section féminine.

Les comptes accusent un boni de fr. 110.—, la cotisation annuelle étant de 4 fr. 50. Le comité, composé de Mmes Lilette Rochat, présidente, G. Meylan-Pilet, secrétaire, et Mme Chevalley, trésorière, a été réélu pour une année.

Mme Rochat a donné ensuite connaissance du plan de tir pour 1941 ; le tir de clôture est fixé au 5 octobre. La Société cantonale a créé un concours couché à l'intention de la section féminine, qui ne peut tirer à genou. La journée cantonale se fera à Cossonay. On prévoit en outre une compétition avec les tireuses de Genève ou d'Yver-

BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

TAILLEUR POUR DAMES ET MESSIEURS

F.-X. THALMEYR

3 Diplômes de Paris

Travail soigné

Cours de Rive, 17 GENEVE
Téléphone 4.46.28

CORSET DUCHESSE

Louise PILEUR

Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96
Corsets - Ceintures Soutien - Gorge
Sur mesure et confectionnés

MODES

ANGELINE BASILE

11, rue Lévrier — Genève

Téléphone 2.37.01



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

don. La section a accepté d'organiser et d'animer un stand de tir les 14 et 15 juin à l'Abbaye de l'Arc, à l'occasion de la vente de la Poupponnière.

S. B.

Double anniversaire.

L'on s'écraierait l'autre samedi dans le local fleuri comme une serre de l'Union des Femmes de Genève : quel membre assidu de cette Société n'aurait pas tenu en effet à manifester par sa présence toute sa reconnaissance et son amitié à Mme Joss, l'incomparable gérante, qui, depuis vingt ans exactement, est toujours sur la brèche, active, entendue, complaisante, prête à répondre à toutes les questions, à rendre tous les services, n'oubliant rien, sachant tout, courant du téléphone à la bibliothèque, transformant le local en un tour de main d'un confortable salon de club en une salle de conférence, et capable, ô vertu suprême ! d'accueillir avec le sourire toutes les visiteuses qui, un jour de pluie ou de neige, circulent en bottes boueuses sur des parquets fraîchement cirés !...

C'est pourquoi chacune avait tenu à signer l'album joliment illustré qui lui fut remis en souvenir, accompagné de mystérieux paquets blancs, dont le contenu répondait à des désirs depuis longtemps caressés. Autour des tables fleuries où scintillaient les vingt bougies de deux gigantesques gâteaux des Rois, Mmes Trembley et Naville et Mme Chapuisat dirent à Mme Joss leur gratitude et leurs souhaits pour vingt années encore de féconde activité. L'Association pour le Suffrage, depuis trente ans sous-locaire de l'Union des Femmes, tint à manifester tangiblement à la jubilaire, elle aussi, sa reconnaissance pour l'accueil qu'elle réserve toujours à toutes les séances suffragistes.

Puis, comme l'on célébrait aussi ce jour-là le trentenaire de ce local, vrai centre de la vie féminine à Genève, le seul membre du Comité actuel qui ait connu l'Union sous un autre toit, Mme Gourd, égrena tout un chapelet de souvenirs que l'auditoire put goûter infiniment, et qui donna un avant-goût du jubilé des cinquante ans de l'Union, qui se célébrera l'automne prochain par diverses manifestations que nous annoncerons en temps voulu.

E. Gd.

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

M^{me} Massey, 21, rue Pierre-Fatio, cherche un linoléum de 2 m. x 2 m. 50.

Qui donnerait une chaise longue au Service Social Volontaire ? 5, rue Général-Dufour, le matin, sauf le samedi, de 9 à 11 heures.

OLGA ROSSIER

ex-directrice de la reine-berthe

couture
lingerie
trousseaux

Tél. 5.41.63

4, rue de Rive, 1^{er} étage, Genève

ÉCOLE MÉNAGÈRE & RURALE

„CLOS DU MOULIN“
CHILLON-MONTRÉUX

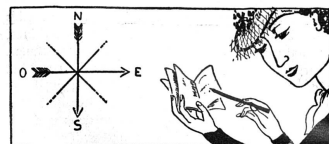
Enseignement des langues, du ménage, de la culture maraîchère et des travaux de la ferme. Section spéciale pour jeunes filles délicates, non malades.
Conditions avantageuses. Demander le prospectus

Traitement spécial pour : **Ongles incarnés**
Oeil de perdrix
Massage du pied

Madame KISSILEVSKA
Docteur en Sciences

PÉDICURE

6, rue de Rive - Tél. 4.79.05



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 18 mai :

GENÈVE : Les cinq minutes de la solidarité, causerie par Radio, de 18 h. 45 à 18 h. 50 : La Croix-Rouge Internationale, par le Dr. A. Cramer.

Id. id. : Ligue suisse de femmes abstinences, Maison de Paroisse des Eaux-Vives, de 10 à 17 h. 30 : Assemblée romande (voir détails de l'ordre du jour dans le précédent No du Mouvement).

Mercredi 21 mai :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Club de rapprochement.

Samedi 24 mai :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. : Thé. 17 h. : Assemblée générale annuelle. Rapports divers.

Mercredi 28 mai :

GENÈVE : Centre de liaison des Sociétés féminines de Genève, 22, rue Et-Dumont, 17 h. : Assemblée de déléguées. A l'ordre du jour : Elections du Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — La campagne de conférences de moralité publique en Suisse allemande : M^{lle} le Dr. Girod. — Divers.

Samedi 31 mai :

LAUSANNE : L'éducation par la mère, cycle de causeries radiophoniques organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, de 18 h. 05 à 18 h. 15 : Climat familial, par M^{me} Dora Bourquin (Genève).

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Avec les

Abonnements de vacances

vous pouvez voyager avec
50 % de rabais !

Adressez-vous à l'agence

NATURAL, LE COULTRE
24, Grand Quai Tél. 5.12.55
Demandez le programme de nos arrangements à forfait

ÉPICERIE FINE

BOCION

Grand'Rue, 3 GENEVE Tél. 4.25.64

Mollard & Delphin

Tapisseries de Styles

Ouvrages de Dames

5, Corratierie

Téléphone 4.11.34

Genève

Madame de Pompadour

Coiffure

Permanentes parfaites

Soins du cuir chevelu

Spécialités de teintures invisibles

Téléphone 4.09.57

Soins du visage

Rôtisserie, 2, Genève

Manucure

YOGHOURT BALKO

SEPT SOUS LE POT

CHAQUE MATIN

POUR L'INTESTIN

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos achats aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité